

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

XI^e CONGRÈS UNIVERSEL DE LA PAIX

C'est mercredi matin 2 avril que le XI^e Congrès Universel de la Paix a tenu à Monaco sa séance d'ouverture, dans une des salles du Musée Océanographique aménagée à cet effet.

En conviant à se réunir sur Son territoire les membres des Sociétés représentées à ce Congrès International et en assistant aux séances, S. A. S. le Prince Albert a témoigné une fois de plus de Ses sentiments généreux et humanitaires qui vont de pair avec Son amour de la science, sentiments sous l'impulsion desquels la Principauté de Monaco devient progressivement, le centre des plus hautes manifestations intellectuelles de l'Humanité :

S. A. S. le Prince est arrivé à 9 heures et demie, heure fixée par le programme. Il était accompagné de M. le comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, de M. le baron de Gail, aide de camp, et de M. le commandant Gastaldi, officier d'ordonnance. Derrière les fauteuils, réservés pour Son Altesse Sérénissime et les personnes de Sa suite, prennent place les membres du Congrès.

Sur l'estrade occupant le fond de la salle siègent, avec S. Exc. le Gouverneur Général, les membres du bureau de l'Association de la Paix de Monaco : MM. Moch, président ; M. l'abbé Pichot, vice-président ; Palmaro, trésorier ; Adolphe Blanchy et Noghès, secrétaires. M. Ducommun, secrétaire général du bureau international permanent de la Paix, prend également place au bureau et est invité à s'asseoir auprès de M. le Gouverneur.

S. Exc. M. le Gouverneur Général prend d'abord la parole en ces termes :

MONSIEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

La mission de prendre la parole au moment de l'ouverture d'un congrès, où doit être traitée une aussi belle question que celle de la paix universelle ; de saluer les vaillants avocats de différentes nations venant plaider une cause noble entre toutes, devrait inspirer autant de bonheur que de fierté. C'est cependant une véritable émotion de crainte, et aussi de grande tristesse, que ne peut s'empêcher d'éprouver le Gouverneur Général de la Principauté, chargé de remplir cette mission.

De crainte, car il a la conscience de l'insuffisance de sa voix, à côté de l'autorité magistrale des orateurs qui se feront entendre sur ce sujet spécial, entièrement étranger à un pays depuis longtemps désarmé. De tristesse, à la pensée qu'après tant et tant de siècles, en présence des horreurs et des ruines de la guerre, on n'est peut-être pas encore près de s'entendre sur la nécessité impérieuse de la paix, sur les moyens de l'introduire dans les mœurs des peuples, frères par la loi d'ordre sublime de leur origine.

Fraternité des hommes, fraternité des peuples, mots pleins de douceur et de riantes promesses, pourquoi faut-il que vous paraissiez une ironie amère, quand on envisage l'implacable réalité des faits ? Comment se peut-il comprendre que nulle solution pratique n'ait encore

été trouvée au problème qui fait ressortir la plus complète contradiction entre les progrès réalisés dans le monde entier, selon qu'il s'agit de la guerre, ou de toutes les autres manifestations de l'activité humaine.

Au plus loin que remonte dans les traditions de l'antiquité, au seuil même de la légende de la lutte pour la vie, surgit le meurtre d'Abel par Caïn, et les enfants de Caïn sont devenus légion.

Que l'homme, au début de la création, en tout semblable à une bête sauvage, ayant la même nudité, les mêmes repaires, les mêmes besoins, ait eu, par voie de conséquence, les mêmes instincts et la même férocité, cela s'explique. Mais ensuite quelles différences peu sensibles durant les premiers âges, merveilleusement rapides après les efforts successifs des générations qui nous ont précédés !

Le confort et l'élégance des vêtements ont remplacé la hideuse défroque faite de la peau des animaux vaincus ; les cavernes primitives sont devenues des demeures incomparables de luxe et de salubrité ; et, tandis que les instincts sont restés sans changements chez les autres êtres, l'intelligence humaine a constamment progressé sous toutes les formes ; fortifiée par l'expérience et par l'étude, elle a créé de toutes pièces un admirable ensemble de produits, de lois, d'institutions, dont le caractère supérieur est celui d'une protection bienfaisante contre les âpretés de la vie, contre les maux du corps et de l'âme. Impossible de ne pas reconnaître là une recherche constante d'un idéal suprême, où se révèle d'une manière souvent très touchante, un esprit d'adorable charité.

Si nous rapprochons de ce tableau celui que présentent les tentatives, d'abord des hommes isolés, puis des peuples, pour ce qui touche aux choses de la guerre, que voyons-nous ? Des luttes incessamment renaissantes, des haines devenant de plus en plus tenaces et irréfléchies, des cruautés sans nom, des crimes dont le moindre, s'il s'agissait d'actes commis entre particuliers, soulèverait l'indignation universelle et ferait prononcer par tous les tribunaux la peine capitale.

Dans ce vaste champ de carnage, les progrès ont consisté à employer toutes les formules pour justifier un esprit de conquête méritant plutôt le nom de banditisme, toutes les ruses pour triompher de la loyauté, toutes les inventions pour rendre plus sûrement meurtrière l'action des armes. La conscience affolée ne sait plus où se reconnaître ; un vertige infernal finit par s'emparer de l'âme des masses et par faire applaudir à des triomphes superbes, là où il y aurait plutôt lieu de se voiler la face de honte et d'horreur !

Parfois, des bruits lamentables, faits des gémissements des victimes, des pleurs des mères et des veuves, des cris de détresse des orphelins, des imprécations révoltées de ceux que la voix populaire appelle brutalement la chair à canon, dominent les fanfares de victoire ; des éclairs de raison sillonnent l'air obscurci par les fumées des incendies ; des réactions soudaines se produisent, après de longues périodes de conflagration générale pendant lesquelles les nations se sont odieusement entredéchirées.

Alors, des hommes d'élite, à la pensée puissante, des législateurs mûris par l'âge, des économistes prévoyants, profitent de ces accalmies pour provoquer des assemblées solennelles où les idées saines et généreuses, exprimées avec toute la force d'une ardente conviction, viennent panser les blessures, adoucir les amertumes, apaiser les rancunes, ouvrir des horizons nouveaux, rendre aux combattants épuisés des forces dirigées vers un emploi plus utile, avec l'espérance d'un consolant avenir.

Qu'il me soit permis de rappeler un de ces congrès de paix, tenu à Paris, en 1849, sous la présidence du poète de génie, dont le centenaire vient d'être célébré avec tant d'éclat. La salle Sainte Cécile (nom prédestiné pour

des séances consacrées à l'harmonie et à la concorde) était trop petite pour contenir la foule des Français et des notabilités accourues de la Belgique, de l'Espagne, des Etats-Unis, de l'Amérique du Nord, de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de l'Italie, de la Suède, pour répondre à l'appel à toutes les bonnes volontés en faveur de la pacification générale.

La presse a longuement retenti des remarquables discours prononcés pendant les trois jours de ce congrès par Victor Hugo, Richard Cobden, l'abbé Deguerry, le pasteur Coquerel, l'honorable membre du parlement anglais Ewatts, l'ancien esclave William Brown, Frédéric Bastiat, Joseph Garnier, Emile de Girardin, Elibru Burrett, Sturge, Gustave d'Eichtal, Durke, et tant d'autres que je regrette de ne pouvoir citer.

Un incident inoubliable a profondément remué l'assistance, déjà surexcitée par tout ce qu'elle avait entendu. Le troisième et dernier jour — c'était le 24 août — Victor Hugo, en terminant son discours d'adieu aux membres du congrès a rappelé que l'on était au 26^e anniversaire de la Saint-Barthélemy. Au nom de cet horrible souvenir des guerres civiles, mêlant la religion à la politique, il a adjuré chacun de ne plus s'inspirer que des sentiments de famille que nous devons éprouver les uns envers les autres. Entraînés par ces accents émus, l'abbé Deguerry et le pasteur protestant Coquerel, les deux vice-présidents de cette séance, s'embrassèrent dans un grand élan de cœur, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements et des hourras frénétiques de l'assemblée électrisée. « Frères », a dit alors le grand poète « j'accueille ces acclamations ! Je les offre aux générations futures ! Que ce jour soit un jour mémorable ! Qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain ! Qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du monde ! »

Un jeune étudiant, témoin de ces scènes touchantes et resté tout vibrant du grand langage tenu par de tels maîtres, eut été bien surpris si on lui avait prédit qu'un demi-siècle plus tard, la situation serait encore assombrie, et qu'il aurait, lui, l'insigne honneur de parler au nom d'un Prince acquis d'avance à toutes les causes humanitaires, pour souhaiter la bienvenue aux membres d'un onzième congrès de la paix, après une série de trente-trois nouvelles guerres cruelles, auxquelles presque toutes les grandes nations de la terre ont pris part durant ces cinquante années.

Avec quel doute injurieux, avec quelles véhémentes malédictions aurait été accueillie l'annonce prophétique de ces guerres, qui ont coûté la vie à deux millions d'hommes dans la force de l'âge ; qui ont entraîné cent milliards de dépenses directes et causé dix fois plus de pertes à l'industrie et au commerce ; et qui ont laissé, rien qu'à l'Europe, l'héritage inouï de dix milliards d'impôts annuels supplémentaires, pour maintenir sous les armes le dixième de la population, ainsi détournée des travaux créateurs de la richesse matérielle et preuves de la véritable supériorité morale des peuples !

Quels droits n'ont-ils pas à notre reconnaissance, les hommes qui, sans se laisser décourager par de telles déceptions dans le passé, poursuivent énergiquement leur but ; continuent à répandre les sages conseils, à rechercher dans les catastrophes subies des leçons capables d'éclairer d'une lumière suprême le chemin à suivre désormais. Que tous nos vœux les accompagnent, que tous nos efforts les aident dans l'accomplissement de leur difficile mission !

Ils savent que les diplomaties les plus autorisées ont vainement tenté d'obtenir un désarmement, au moins partiel ; qu'un Souverain puissant entre tous et dont le nom sera toujours béni pour sa bonté, pour son appel à la conciliation, n'a pas encore remporté le succès digne de sa généreuse initiative.

Ils n'ignorent pas que parmi les écueils que rencontrera forcément leur tâche, il en est un sans cesse accru par la marche des événements, c'est la constitution d'une formidable aristocratie internationale, formée par plus de deux cent mille officiers, ayant droit à tous les respects par les qualités de cœur, d'intelligence et de savoir qu'ils partagent avec les hommes les plus distingués de leur époque, et en outre par des exemples héroïques de discipline, d'abnégation et du sacrifice le plus entier de leur vie.

Il importe que rien dans les actes, rien dans les paroles des apôtres des centaines de sociétés libres affiliées au Comité international de la Paix, ne permette de penser que l'on veuille porter personnellement atteinte à ceux qui obéissent si noblement à un devoir imposé par les lois de leur pays respectif, en se tenant prêts à défendre son territoire contre toute agression.

Deux considérations puissantes sont heureusement là pour soutenir les pionniers de l'œuvre de la paix universelle.

La première, c'est que la plus jeune peut-être et incontestablement une des plus riches et des plus fortes nations du monde, la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, doit précisément à l'absence d'une armée permanente nombreuse le chiffre relativement minime de ses charges annuelles, la nullité de sa dette, la colossale accumulation de ses ressources, la miraculeuse progression des produits les plus divers de son industrie et un irrésistible mouvement d'expansion.

La seconde, c'est que, si perfectionnée que paraisse la civilisation de nos jours, surtout après les merveilleuses applications, durant le siècle dernier, de toutes les forces de la nature pliées à nos besoins, il y a encore de prodigieuses améliorations à réaliser. S'il était possible de percer le mystère de l'au-delà de notre existence, nous serions éblouis par les resplendissantes transformations de l'avenir.

N'oublions pas qu'il y a vingt siècles, nos pères se croyaient parvenus à l'apogée des institutions sociales, de la science et du bien-être; et qu'il a suffi des ardues prédications de quelques humbles apôtres, ayant contre eux la force des puissants de la terre et la résistance de l'aveuglement des masses, pour préparer, par la simple persuasion et par la douce charité, une des plus complètes et des plus admirables révolutions que l'Histoire ait jamais enregistrée! Que ne doit-on pas pouvoir faire aujourd'hui, que, dans tous les rangs des peuples, les idées ont constamment progressé, et que les esprits d'élite, plus spécialement formés par l'étude et par les leçons du passé, peuvent appuyer leurs théories par les plus saisissantes démonstrations.

Au nom de Son Altesse Sérénissime, je remercie Monsieur Gaston Moch, l'organisateur zélé du onzième congrès universel de la Paix, et tous ceux qui lui ont prêté leur concours; tous les groupes qui se sont fait représenter; toutes les personnes qui ont bien voulu se rendre à cette réunion, particulièrement les dames qui lui ont apporté la gracieuse parure de leur présence.

Au Président du Congrès revient naturellement la mission d'entrer dans les détails, en exposant le programme des séances.

Il ne me reste donc plus qu'à rendre un solennel hommage à un homme, dont le nom, déjà bien connu du monde scientifique, est devenu celui d'un philanthrope illustre Monsieur Nobel. La création des prix, dont il a donné le généreux exemple, fait honneur à notre époque et mérite spécialement la reconnaissance de ceux qui se consacrent à l'œuvre de la Paix.

Dans le même hommage sont compris comme ayant été jugés dignes du prix Nobel :

Monsieur Dunant, retenu en Suisse par son âge et par son état de santé, mais certainement de cœur avec nous, promoteur de la Convention de Genève, et le créateur de l'œuvre internationale des Secours aux Blessés, œuvre dite de la Croix-Rouge, cette gloire de la civilisation moderne!

Et Monsieur Frédéric Passy, dont nous acclamerons la parole dans cette enceinte, et qui est, avant tous, le protagoniste de la Paix entre les peuples. Depuis cinquante ans, avec une ardeur infatigable, avec la conviction profonde d'une science économique hors de pair, il prêche aux hommes cette vérité bien simple qu'ils sont créés pour s'aimer les uns les autres, et que la guerre est forcément inhumaine.

Ce remarquable discours est accueilli par de longs applaudissements. Puis, la séance est interrompue pendant quelques instants pour la désignation des représentants des nationalités diverses qui seront adjointes au bureau. — M. Moch, confirmé dans ses fonctions de Président, prononce un éloquent discours dont voici la partie la plus importante :

« Au moment, dit-il en commençant, où vous venez de me conférer le plus grand honneur qui puisse échoir à

un militant de la cause pacifique, celui de présider un de nos Congrès Universels, je voudrais n'avoir à prononcer que des paroles de bienvenue, de joie et de gratitude. »

Mais l'orateur ne peut oublier les tristesses de la malheureuse guerre sud-africaine. Il ne peut, non plus, oublier de rappeler la perte regrettée des membres des Associations de la Paix, décédés depuis un an, et M. Moch continue ainsi :

En Russie, c'est Jean de Bloch, dont les études militaires et économiques resteront comme un monument de méthode scientifique, et ont eu pour premier résultat l'inoubliable message du Tsar, du 24 août 1898, et par conséquent la réunion de cette conférence de La Haye, dont il est de bon ton de sourire dans certains milieux, mais qui est, pour les esprits clairvoyants, l'aube d'une ère nouvelle, le signe avant-coureur de l'affranchissement de l'humanité. Vous savez quelle campagne énergique Jean de Bloch a menée à travers l'Europe entière pour faire éclater aux yeux de tous la conviction à laquelle il était arrivé, de l'impossibilité militaire et économique de cette guerre qu'on prépare d'autant plus fièvreusement qu'on la redoute davantage; et vous savez avec quelle générosité il a fondé à Lucerne le premier des Musées de la Paix, et contribué à assurer l'existence de notre Bureau de Berne. Son nom est de ceux dont nous conserverons le plus pieusement la mémoire.

A l'autre extrémité de l'Europe, dans un pays où, comme en Russie, le parti pacifique n'a pu jeter encore des racines profondes, en Espagne, nous déplorons la mort de *Pi y Margall*, un des protagonistes de cette doctrine fédéraliste qui s'identifie, à nos yeux, avec la cause de la paix internationale; et nos idées ont perdu également un de leurs meilleurs défenseurs dans la personne d'*Alonso de Beraza*, qui pendant de longues années a mené le bon combat à Madrid.

En Belgique c'est *Gustave Rolin Jacquemyns*, le fondateur de la Revue de droit international, ancien ministre de l'intérieur, conseiller du roi de Siam, et membre de la Cour d'arbitrage de La Haye.

En Suisse, un autre jurisconsulte éminent, *Gustave Vogt*, ancien président de la Ligue de la Paix et de la Liberté, et frère du grand naturaliste que nous perdions il y a peu d'années; puis, le pasteur *Gsell*, enlevé en pleine vigueur, à quarante ans, alors que l'ardeur de ses convictions, appuyées sur sa connaissance approfondie de l'histoire, nous permettaient de placer encore tant d'espoirs dans son action de propagandiste infatigable.

Mais c'est en France, Mesdames et Messieurs, que la mort a sévi le plus cruellement.

Plus jeune encore que *Gsell*, un autre historien, *Marillier*, a été fauché, à trente-sept ans, dans une catastrophe horrible; peu d'hommes donnaient comme lui l'impression d'une exquise bonté unie à une intelligence d'élite, et la Société d'Arbitrage a perdu en lui celui qui, dans la jeune génération, rappelait le mieux les vertus et les talents de son vénéré président.

Presque en même temps, la même Société se voyait enlever encore *Eugène Manuel*, le poète délicat, l'éducateur au patriotisme avisé; et *Arthur Desjardins*, l'avocat général à la Cour de Cassation, vice-président de l'Institut de Droit International, que nous considérons comme une de nos plus hautes autorités en ces matières si délicates; la science et le caractère de Desjardins avaient d'ailleurs reçu la consécration la plus glorieuse, le jour où il fut choisi pour arbitre unique d'un différend qui s'était élevé entre la Belgique et la Grande-Bretagne.

En France, encore, nous pleurons *Letourneau* le savant anthropologiste, l'historien de l'évolution des sociétés humaines, l'homme bon et modeste dont les travaux attestent un labeur incroyable; et Madame *Gagneur*, la romancière qui s'était donnée pour tâche de répandre, sous la forme dramatique la plus accessible à la masse, les idées de paix, de justice et de rénovation sociale, et dont l'activité bienfaisante avait été récompensée par cette distinction encore trop rarement accordée à des femmes, la décoration de la Légion d'honneur; et enfin, *Clemence Royer*, qui vient de s'éteindre au moment où l'on commençait à comprendre qu'elle est une des gloires les plus illustres de notre pays.

Vous connaissez la carrière surprenante de cette femme que Renan appelait « un homme de génie ». Jeune fille, au moment où Proudhon venait de proclamer l'infériorité originelle de la femme, elle lui inflige l'humiliation de partager avec lui un prix dans un concours ouvert sur une question d'économie politique; puis, elle se voue à la fois aux sciences mathématiques et naturelles; elle introduit en France le darwinisme, en donnant de l'*Origine des espèces*, non une traduction ordinaire, mais une traduction annotée plus précieuse que l'œuvre originale; pauvre, elle trouve, à la fin de sa vie, le secours nécessaire pour publier sa *Constitution du Monde*, une des vues

d'ensemble les plus vastes et les plus hardies que la science humaine ait produites; elle meurt enfin, laissant une bibliothèque entière de travaux inédits. On avait fini par décorer cette femme qui, si elle eût été un homme, aurait été comblée d'honneurs; combien elle eût préféré qu'on l'eût aidée à publier quelques-uns des fruits de sa puissante imagination scientifique!

J'ai dû, hélas! m'étendre bien longuement sur les raisons que nous avons d'être tristes en ce jour de fête. Mais les consolations et les motifs d'espérer ne nous font pas défaut.

En 1900, nous siégeons à Paris, sous le patronage du Gouvernement de la République Française, et le Ministre du Commerce inaugure nos travaux par un discours dans lequel il ne craignait pas de solidariser ce Gouvernement avec nous. Néanmoins, au milieu du tumulte de la grande Exposition, ce patronage, que nous partageons avec deux cents autres Congrès, devait rester relativement discret, et, il faut bien le dire, passer relativement inaperçu.

Aujourd'hui, vous avez été convoqués à Monaco, sur le vœu d'un Souverain qui, non content des beaux titres de savant, de protecteur des arts et de philanthrope, est fermement résolu à consacrer sa grande influence personnelle au triomphe de nos idées, et à faire de son admirable pays un des centres de cet internationalisme fécond par lequel est rendue évidente la solidarité des nations civilisées.

En accourant si nombreux à son appel, vous avez montré quel prix vous attachez à sa généreuse initiative; tous, vous sentez que cette convocation marque une date importante dans l'histoire du mouvement pacifique.

Sans empiéter, d'autre part, sur le rapport qui vous sera lu au nom du Bureau de Berne, il me sera permis de faire allusion au traité d'arbitrage permanent par lequel l'Espagne et ses anciennes colonies viennent de lier indissolublement leurs destinées dans le respect du droit, et, surtout, à cette récente convention de Bruxelles, où le vulgaire ne voit que la solution d'une question fiscale, et dans laquelle nous apercevons le début de la réalisation de nos espérances. On ne connaissait jadis que la guerre à coups de canons. Puis, était venue se greffer sur cette folie suprême la guerre économique, la guerre à coups de millions. Nous venons d'assister à la condamnation d'une erreur, à un premier désarmement économique; nous saluons dans la Convention de Bruxelles le prélude du désarmement militaire!

Et si je reviens aux morts glorieux que je vous nommais tout à l'heure, je trouve dans cette douloureuse énumération de nouveaux motifs d'espérer. Qu'on nous cite en effet une doctrine dont les adeptes puissent, dans un nécrologe de quelques mois, compter un tel nombre d'hommes de bien, d'esprits éminents dont l'activité embrassait toute la variété des connaissances humaines! Nous nous entendons fréquemment traiter de rêveurs, d'utopistes: étaient-ce donc des songes creux, ces hommes d'Etat, ces économistes, ces historiens, ces professeurs, ces juristes, ces savants?

Certes non! Et puisque nous relevons parmi eux les noms de plusieurs des maîtres de la science de l'évolution, comprenons donc que l'avenir est à nous, car nous agissons dans le sens même de la plus irrésistible des forces naturelles. Les utopistes, les idéologues, ce sont ces hommes bornés qui limitent au moment présent l'histoire de l'humanité, qui croient pouvoir tracer sur le sable de la plage la ligne que ne franchira pas la marée montante. Nous, au contraire, nous sommes les esprits rationnels et réellement pratiques, puisque nous travaillons à faciliter, à hâter ce qui doit être, au lieu de chercher vainement à le contrecarrer; puisque cet idéal de justice pour lequel il arrive qu'on nous raille, n'est autre chose que le point de convergence de toutes les lois naturelles qui régissent le développement de l'humanité.

Quelles que soient donc les tristesses de l'heure présente, c'est avec une pleine conscience des difficultés à surmonter, mais aussi avec une mâle confiance dans le succès final, que nous allons nous mettre au travail.

Après l'ovation qui accueille ce discours, M. Richard Feldhaus (Allemagne), s'exprimant en allemand, apporte les félicitations de ses compatriotes représentés dans cette enceinte et déclare qu'en dépit de l'augmentation des armements dans son pays, le désir de la Paix semble être le but de tous. Il n'y a divergence que sur les moyens d'y atteindre.

M^{me} la baronne de Suttner (Autriche) prononce également un très beau discours dans un français irréprochable. Nous ne représentons pas, dit-elle en substance, des nations mais des groupements nouveaux dans l'humanité, des sortes de petites patries intellectuelles et morales. Le mouvement pacifique

gagne beaucoup de terrain en Autriche et je suis également heureuse de vous annoncer qu'en 1903 se réunira probablement à Vienne le prochain Congrès pour la Paix. M. le Gouverneur nous a rappelé que ces sortes de Congrès remontaient à 50 ans, mais une œuvre éternelle a le droit d'être lente. En attendant que l'humanité devienne assez humaine pour proscrire la guerre, pas de défections et surtout tâchons de faire de nouvelles recrues en répétant les mêmes vérités jusqu'à ce qu'elles deviennent des lieux-communs. Saluons comme une étape nouvelle, cette réunion en un pays ensoleillé dans une enceinte dont la construction encore inachevée est vouée à la Science qui est la sœur aînée de la Paix, car les hommes de science cherchent la vérité et travaillent eux aussi pour le bien de l'humanité.

M. Houzeau de Lehaie, président belge, dans une éloquente et vigoureuse improvisation, apporte l'expression des mêmes sentiments et parle avec espoir du mouvement *évolutionniste* qui se fait peu à peu pour la paix universelle; la récente conférence diplomatique de Bruxelles, bien qu'elle n'eût pour objet qu'une question d'intérêt commercial et par conséquent secondaire, est un heureux symptôme pour la cause à laquelle se sont vouées toutes les personnes présentes.

M. Bajer, ancien député de Copenhague et président du Congrès (pour le Danemark), dit que malgré la difficulté qu'il a de s'exprimer en français, il emploiera cette langue de préférence au danois que M. Moch lui-même, malgré toute sa science, serait sans doute embarrassé pour traduire (sourires et applaudissements). En Danemark, l'Association pour la Paix est surtout composée de paysans et le peuple est essentiellement pacifique. Les petits états sont toujours d'ailleurs les plus dévoués à la cause de la Paix. C'est la première fois, ajoute l'orateur, que nous sommes invités par un souverain et c'est de bon augure pour l'avenir. Souhaitons qu'en 1915 nous ou nos enfants, puissions voir une nouvelle Sainte-Alliance de souverains, mais une Sainte-Alliance pour la paix universelle.

M. Green qui, quoique de nationalité anglaise, se présente à la tribune au nom de l'Amérique obtient à son tour un vif succès par sa façon piquante et spirituelle de défendre la cause à laquelle travaillent tous les congressistes présents.

C'est au tour du représentant de la France de faire entendre la bonne parole et ce représentant n'est pas la moindre illustration présente. Le vénérable M. Frédéric Passy — car c'est lui qui s'avance vers la tribune aux applaudissements de toute l'assistance — prononce un magistral discours qui a produit une profonde impression et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement comme il le mériterait.

M. Frédéric Passy, rappelant le grand acte de S. M. l'Empereur de Russie prenant l'initiative généreuse de la Conférence de La Haye, adresse des remerciements à S. A. S. le Prince de Monaco qui, suivant cet exemple, a bien voulu inviter les congressistes.

Evoquant cette charmante définition qui lui fut donnée de la Paix par son ami le général Turr (présent dans la salle) : « La Paix est une petite personne qui trottine dans la boue; plus tard elle prendra le tramway et un jour elle montera dans le carrosse des rois ». M. Frédéric Passy constate que grâce au Tzar et au Prince Souverain de Monaco la petite personne commence à monter dans le carrosse des rois. Mais cela n'est encore qu'exceptionnel; il faut que les rois et les peuples, souverains eux aussi, lui fassent cortège.

En France, depuis deux ou trois ans, ajoute l'orateur, nos idées ont fait de grands progrès, elles se répandent, deviennent populaires et réunissent les hommes les plus divisés en politique ou en religion. C'est un terrain fécond sur lequel les gens intelligents commencent à comprendre qu'on doit s'entendre.

Un autre symptôme heureux est le changement qui s'est produit dans l'enseignement primaire. A l'esprit non de haine mais de revanche, de défiance

et d'antagonisme, a succédé chez les jeunes instituteurs approuvés hautement par leurs supérieurs, les Inspecteurs d'Académie, des sentiments de respect et d'estime entre les nations rivales. Nous avons donc le droit d'espérer que la génération prochaine sera féconde, qu'elle sera une génération de paix et de travail qui utilisera les conquêtes de la Science pour faire le bien de l'Humanité et non pour la ravager.

Et dans une superbe envolée oratoire, l'éminent orateur, parlant des beaux oliviers, de ce merveilleux littoral méditerranéen, convie tous ses auditeurs, avant de quitter ce beau pays, à cueillir quelques rameaux de cet arbre symbolique qu'il faut répandre dans le monde entier, avec des paroles de paix, de justice et d'amitié, pour préparer une ère nouvelle, meilleure que celle que nous avons traversé sur cette terre pendant notre court passage ici-bas.

Quand l'enthousiasme que soulèvent ces nobles paroles s'est calmé, M. Moch, président, donne lecture de deux télégrammes qu'il vient de recevoir de M. Kolb, d'Autriche-Hongrie, et de la Société Hongroise de la Paix, qui adressent leur confraternel salut aux membres du Congrès de Monaco. Le président donne ensuite la parole à M. Moscheles, dernier orateur inscrit à cette séance.

M. Moscheles, au nom de l'Angleterre, demande la bienveillante indulgence de ses auditeurs, et on la lui accorde d'autant plus vite qu'avec une humour toute britannique, le spirituel orateur termine fort agréablement cette longue série de discours par une comparaison emblématique de l'œuvre du Congrès avec la construction encore inachevée, mais déjà solide et superbe du Musée Océanographique.

Après cette dernière allocution, on décide de se réunir de nouveau à 2 heures et demie, et la séance est levée.

Séance du 2 avril (après-midi)

Cette deuxième séance a été consacrée, on le sait, à la suite des discours prononcés à l'occasion de l'ouverture du Congrès de la Paix de Monaco, par les divers présidents des sections étrangères.

On y a d'abord entendu le général Turr (Hongrie) dont la personnalité sympathique est bien connue sur notre littoral car il en est l'hôte fidèle depuis bien des années. Son éloquence colorée et entraînée lui a valu de chaleureux applaudissements et, comme le comte de Santa-Rosa (Italie) qui lui a succédé à la tribune, il a parlé avec une émotion communicative de la tâche de progrès pacifique à laquelle se sont voués tous les congressistes.

M. l'abbé Pichot, curé de la paroisse de Sainte-Dévote à Monaco, a prononcé ensuite la courte et vibrante allocution suivante que nous reproduisons in-extenso :

MESDAMES, MESSIEURS,

Son Excellence Monsieur le Gouverneur nous rappelait éloquentement ce matin le souvenir du Congrès de 1849 — je n'y étais pas — et à cette occasion les paroles éloquentes de Victor Hugo et la conduite de Monsieur l'abbé Deguerry... mort depuis, par une triste ironie du sort, au milieu d'une guerre civile. Ce souvenir que j'ai rappelé moi-même, au moment où j'entrais dans l'armée de la Paix (il y a dix ans) dans un modeste travail qui me valut les encouragements du grand Léon XIII lui-même, m'est particulièrement cher.

Monsieur l'abbé Deguerry avait compris que le premier devoir de tout homme qui a sur ses semblables une influence, de quelque origine qu'elle soit, est de les détourner de la violence et d'empêcher la force de primer le droit.

Il a laissé, grâce à Dieu, des continuateurs et des imitateurs : l'abbé Peyraud, l'abbé Gratry dont la mémoire et les écrits inspiraient récemment la fondation de la Société Gratry de la Paix dont je suis ici le délégué. C'est l'abbé Gratry qui écrivait il y a trente ans ces paroles qui s'appliquent si bien à notre œuvre. « Un grand progrès a commencé le jour où quelques hommes se sont résolus à appliquer aux affaires humaines la raison et l'évidence morale, le jour où l'on a osé croire qu'il n'y a qu'une morale, une justice éternelle, immuable et la même toujours, en toute affaire humaine, d'homme à homme, de peuple à peuple, de gouvernant à gou-

verné... » et qui ajoutait : « il est absurde et détestable que les hommes s'égorgent, il faut donc que cela finisse. »

Il m'est précieux d'avoir de tels modèles et de tels maîtres dans une œuvre qui a été la passion de ma vie et de n'avoir qu'à répéter leurs maximes dans un pays qui est heureux de vous recevoir, Mesdames et Messieurs, dans un pays dont la faiblesse même fait la force, ainsi que je l'écrivais récemment, et qui est étonné d'apprendre, vingt siècles après Jésus-Christ, malgré la douce parole : « Aimez-vous les uns les autres » qu'il y a encore des guerres, des fusils et des canons...

Le marquis de Ferrari, consul à Gênes du Montenegro, parlant au nom de ce dernier pays, a exprimé à son tour des sentiments pacifiques très applaudis.

M. le docteur Struben (pour les Pays-Bas) a d'autant plus vivement intéressé son auditoire que sa qualité de Hollandais donnait une autorité plus grande à ses considérations sur les travaux de la Conférence de la Haye dont il a été le témoin.

Après cet orateur, très documenté sur l'histoire des négociations entre les grands Etats et sur les premiers résultats obtenus, nous avons encore entendu avec grand plaisir les déclarations si nettes et si encourageantes de M. Voirol (pour la Suède), et de M. Magnin, le distingué directeur des Ecoles municipales de Neuchâtel (pour la Suisse).

Après ces allocutions également applaudies des représentants des diverses sections étrangères, M^{me} Séverine demande à parler au nom des femmes, et, tout en faisant remarquer que ce tour de parole n'est pas à l'ordre du jour, M. le président Moch s'empresse très aimablement de déférer au désir de l'éminente publiciste.

Dans une langue merveilleusement pure et avec une verve lyrique incomparable M^{me} Séverine plaide la noble cause de la paix universelle en termes qui ont vivement ému l'auditoire.

Après avoir, dans une image superbe, montré combien cette réunion était à sa place en cette enceinte grandiose d'un temple de la Science où le bruit des marteaux et du travail venu du dehors, rappelle que cette construction comme l'œuvre même à laquelle travaillent les congressistes, est encore loin d'être achevée et demande un incessant labeur, l'orateur évoque le rôle d'apôtre de l'humanité auquel elle s'est vouée, en accourant, même sans y être invitée, dans toutes les assemblées où il est possible de faire entendre un appel à la vérité et à la justice. Cette propagande par la parole est devenue, dit-elle, l'idée dominante et le but de sa vie.

Une autre propagande est recommandée par elle aux mères de famille qui l'écoutent : c'est la propagande par le jouet. Remplacez par des jouets gracieux, instructifs et humains, les vulgaires soldats de plomb, les trompettes, les sabres et les fusils qui, dès l'âge le plus tendre, font germer au cœur de vos enfants des ambitions guerrières et des désirs de bataille.

Et M^{me} Séverine termine sa vibrante improvisation par une invocation à la justice et à la fraternité.

Une ovation souligne ces derniers mots, tandis que M^{me} Séverine quitte la tribune et va modestement reprendre sa place à la table professionnelle des représentants de journaux.

La séance ce termine par l'audition du rapport annuel du bureau international de Berne, rapport dont lecture est donnée par M. Ducommun, le dévoué secrétaire général.

On décide ensuite que la matinée du lendemain sera consacrée au travail des Commissions et que la séance plénière aura lieu à 2 heures précises de l'après-midi.

Séance du 3 avril

S. A. S. le Prince honore de sa présence cette nouvelle séance qui a commencé à 2 heures.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la question du libre échange et sur celle du Désarmement.

M. Godart, rapporteur pour le Libre Echange, expose l'état actuel de la question et ce qui a été fait depuis le précédent Congrès tenu à Glasgow. Au

nom de la Commission, il donne ensuite lecture du vœu suivant :

Le Congrès, estimant que le protectionnisme est une des principales causes de dissensions internationales, affirme de nouveau sa sympathie pour tous les efforts qui seront faits en faveur du libre échange, émet le vœu que le régime du libre échange soit également adopté à l'égard des colonies.

Après quelques observations présentées par M. le baron d'Armstrong et M. Frederiksen Niels, ce vœu mis au voix par le Président est adopté à l'unanimité.

La question du désarmement donne lieu à un plus long débat.

M. Lafontaine, le distingué rapporteur, parle d'abord des divers moyens qui ont été proposés pour arriver au but, c'est-à-dire au désarmement. Il y a d'abord la proposition du désarmement partiel et progressif; en second lieu, l'entente possible du désarmement, après entente entre deux grands Etats voisins; enfin, la propagande pour provoquer dans les parlements une opposition énergique contre toute augmentation de crédits pour les dépenses militaires. L'orateur donne lecture du vœu proposé par la Commission et dont nous publions plus loin le texte.

M. Maxime Arnaud, revenant sur les résolutions prises à Glasgow au sujet du désarmement, dit que les conflits entre nations sont d'essence essentiellement humaines, tout comme les conflits entre particuliers qui sont résolus devant les tribunaux. Il faudrait donc un tribunal pour dénouer aussi ces conflits entre nations actuellement résolus par la force et la violence. Il n'y a, ajoute-t-il, aucune chance d'espérer qu'un pays isolé se décide à diminuer ses charges militaires, et cela est naturel. Si pacifique qu'il soit, aucun homme d'Etat ne prendrait la responsabilité de proposer un désarmement, alors que les puissances voisines arment de plus en plus. Le seul moyen d'aboutir serait la création d'une Justice rendue par un tribunal né d'une entente internationale. Le désarmement doit donc être considéré comme un résultat et non comme un moyen de paix universelle.

Au sujet du désarmement et du texte de la Commission B, M. Richet veut dissocier les sentiments du philosophe et du propagandiste; pour être populaire, dit-il tout en admirant ceux qui ont le courage de se conformer strictement à leur conscience en refusant le service militaire, nous devons nous garder de les conseiller dans ce sens.

M. Perris estime au contraire que le moyen le plus efficace d'aboutir au désarmement est le refus du service militaire, et fait remarquer que l'arbitrage et le désarmement sont chose tout à fait différente et marchent même en sens inverse l'un de l'autre. Il considère les armées comme étant surtout des instruments de domination politique au profit d'une classe sur les autres.

M. Novicow réfute M. Perris en lui faisant remarquer qu'en Russie, par exemple, pour 200,000 hommes qu'il y a à Saint-Petersbourg, en vue de maintenir l'autorité du Czar, il y en a 400,000 sur la frontière allemande. Nous irons, dit-il, au désarmement plus librement et autrement. Il faut montrer aux nations que toute violence et toute tentative de domination sur un autre peuple est désavantageux même pour celui qui la commet.

Il faut éteindre la folie de la conquête violente.

M. Passy précise encore les mêmes idées en montrant que la vraie grandeur d'une nation réside dans son activité scientifique et industrielle. Il proclame cependant les services rendus par l'arbitrage qui n'a pas résolu tous les différends, mais qui a résolu tous ceux pour lesquels il a été consulté.

M. Frederiksen contredit M. Novicow qui avait dit à propos de la politique Napoléonienne et Bismarckienne que le Sleswig Holstein voulait devenir principauté allemande.

M. Copper préconise surtout l'esprit de justice internationale plutôt que l'arbitrage — distinction un peu subtile.

M. Fried fait observer que la discussion tourne trop à une critique de l'histoire universelle.

M. Moscheles appuie la même idée.

M. Suttner à propos d'une parole de M. Arnaud disant que la Conférence de La Haye avait délibéré pendant deux mois au sujet du désarmement, raconte ce qui s'est passé. La proposition du Tzar de réduire les armements a été d'abord ajournée, à une conférence, à l'instigation d'un délégué militaire de l'Allemagne. C'est M. Bourgeois (France) qui a fait déclarer que la « réduction des armements était utile et souhaitable ». Après cette longue discussion le texte suivant sur le désarmement a été adopté :

Le Congrès de la Paix, rappelant les résolutions prises à Glasgow relativement au droit international et au désarmement, estime en outre que tous les modes d'action morale, politique ou économique propres à arrêter la concurrence des armements et à les réduire d'une façon décisive doivent être encouragés.

Le Congrès exprime l'espoir que les signataires de la Convention de La Haye mettront très prochainement à exécution le vœu formulé par leurs délégués « d'une entente concernant la limitation des forces armées de terre et de mer et des budgets de guerre ».

M. Ducommun lit ensuite un rapport du bureau international sur les conseils de conciliation destinés spécialement à étudier et à publier des renseignements précis en cas de conflit entre nations. Il annonce que grâce à la générosité de M. de Bloch, le bureau international peut commencer la création de ces conseils.

M. Prudhommeaux annonce qu'une commission chargée d'étudier les causes économiques des guerres en exécution d'une résolution de Glasgow est ainsi constituée : MM. Passy, Prudhommeaux, Novicow, Frederiksen, Giretti, Fox Bourne.

A la suite d'un rapport de M. Fox Bourne, le Congrès adopte la proposition suivante au sujet des indigènes :

Les nations européennes, représentées à la Conférence internationale de Berlin en 1884 et 1885, se sont engagées « à veiller à la conservation des populations indigènes des pays sauvages et à l'amélioration de leurs conditions morales et maternelles ». Puis, à la Conférence de Bruxelles, en 1889, les nations se sont engagées encore à assurer les bienfaits de la paix au continent Africain. Par malheur, depuis cette époque, des violations constantes de ces engagements se sont produites. Les natifs ont été attaqués directement par les Européens, ou ils ont été attaqués par d'autres natifs, que les Européens ont munis des armes les plus meurtrières et qu'ils ont instruit à s'en servir.

Considérant ces circonstances, le Congrès émet le vœu qu'une nouvelle Conférence se réunisse à l'effet de délibérer sur ces faits ou que les Gouvernements prennent les mesures nécessaires pour y mettre un terme.

L'ordre du jour est ensuite arrêté ainsi pour la journée du vendredi 4 avril :

Dans la matinée, travail des diverses Commissions.

A 2 heures précises de l'après-midi, séance plénière du Congrès.

Séance du 4 Avril

Au bureau prennent place M. Moch, président; M. Frédéric Passy; M. le général Turr; M. l'abbé Pichot; M. Novicow; M. Ducommun; MM. Adolphe Blanchy et Noghès, secrétaires.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la question d'Arménie. M. Pierre Quillard, qui s'est dévoué entièrement à la noble cause des opprimés Arméniens en Orient, prend la parole en qualité de rapporteur de la Commission. Avec une remarquable modération de termes, le rapporteur se borne à exposer des faits et retrace un émouvant tableau des persécutions dont les Arméniens ont été l'objet de la part des Turcs en ces dernières années et dont ils sont toujours menacés. M. Pierre Quillard, s'appuyant sur des documents officiels, montre quel est le triste état actuel de la population arménienne. Il est urgent que les puissances européennes prennent des mesures pour empêcher le renouvellement des massacres, et elles le peuvent. Au milieu des applaudissements, M. Quillard dépose, au nom de la Commission, la motion suivante :

Le XI^e Congrès universel de la Paix, renouvelant les vœux du IX^e et du X^e Congrès, demande instamment aux

Puissances signataires du traité de Berlin, de se réunir en une conférence officielle à La Haye, pour la solution de la question arménienne par l'application du projet de réformes du moi de Mai 1895 ;

Et considérant que de nouveaux massacres sont à craindre dans la région du Sassoun, prie les mêmes puissances d'envoyer à Moush leurs consuls des villes les plus voisines, la seule présence de témoins européens officiels étant de nature à empêcher le retour d'événements sanglants.

M. Fox Bourne dit que les massacres en Arménie sont imputables aux gouvernements et non aux peuples.

M. Novicow expose les raisons qui ont paralysé l'action des gouvernements quant à la Turquie.

MM. Voirol et Jean Bernard présentent leurs observations, auxquelles M. Quillard répond de nouveau.

M. Le Foyer soutient une motion tendant à condamner la récente manifestation navale du gouvernement français à Mytilène. Cette motion soulève une vive discussion à laquelle prennent part MM. Arnaud, Pesce, Jean-Bernard, La Fontaine, Frédéric Passy et le docteur Richet. Finalement, par 71 voix contre 31, la motion de M. Lefoyer est renvoyée à l'examen des Commissions réunies (Commission des Actualités et Commission Juridique).

M. Moscheles, au nom de la Commission C, est d'avis qu'il serait urgent d'unir les Sociétés de la Paix d'une façon plus étroite, et de nommer dans chaque Société des sous-comités qui prépareraient les travaux des Congrès.

M. Houzeau de Lehaie exprime le désir que chaque Société, en communiquant au bureau de Berne les questions qu'elle désire être à l'ordre du jour, lui soumette en même temps des textes précis de résolution et de vœux que le bureau communiquerait avec le programme aux autres Sociétés. M. Ducommun, au nom du bureau de Berne, accepte les fonctions d'intermédiaire pourvu qu'on lui fournisse des textes aussi précis que possible.

M. Moch se donne la parole à lui-même pour se déclarer opposé au mandat impératif. Il serait absurde que les délégués des Sociétés vinssent assister au Congrès avec l'ordre de voter telle et telle chose et de s'abstenir sur telle autre. La lumière ne saurait jaillir de discussions engagées entre des esprits fixés à l'avance.

Le Congrès vote ensuite la proposition suivante de la Commission C :

Le Congrès est d'avis qu'il est urgent d'établir une plus étroite unité de toutes les Sociétés de la Paix.

Dans ce but, il recommande la formation, dans chaque Société, d'un sous-comité qui établira des relations plus suivies avec les divers groupes.

Ce sous-comité se chargera de porter à la connaissance des autres Sociétés de la Paix, les démarches pratiques qu'il se proposerait de faire, pour mettre à exécution l'une ou l'autre des résolutions prises par les Congrès de la Paix ou par les Conférences Interparlementaires.

Ces sous-commissions se chargeront aussi d'étudier les « propositions pour l'union plus étroite des Sociétés de la Paix » soumises au XI^e Congrès par M. Moscheles, ainsi que celles qui leur seront présentées, et ils feront rapport à leurs Sociétés respectives.

M. Richet, au nom de la Commission C, expose l'utilité pour la propagande pacifique, des photographies, graphiques, tableaux, etc., qui seraient mis à la disposition des conférenciers à des prix modérés.

M. Prudhommeaux ajoute que la Société de la Paix par le droit, possédant déjà une collection, la mettrait volontiers au service des autres Sociétés et concentrerait les positifs des négatifs qu'on voudrait bien lui faire parvenir.

Ci-après le texte voté à l'unanimité :

La Commission estime qu'un catalogue complet des vues, graphiques, tableaux, destinés à être présentés en projections dans des conférences, devrait être dressé. Ces épreuves seraient déposées chez un photographe qui pourrait, selon demande, les fournir aux intéressés à des prix très réduits. On mettrait aussi à la disposition des conférenciers ces projections si utiles à la démonstration et à la conviction.

Elle charge les groupes français de l'Association de la Paix par le droit et de l'Union internationale de dresser

ce catalogue, et de le communiquer au Bureau de la Paix de Berne, qui l'enverra à toutes les Sociétés de la Paix.

Elle invite les différentes Sociétés de la Paix à compléter le plus tôt possible cette liste par l'envoi d'indications nouvelles.

M. Houzeau de Lehaie rappelle la création d'un bureau international des travailleurs de toute condition et invite le Congrès à adresser à ce bureau socialiste les félicitations du Congrès *en raison de ses récentes déclarations pacifiques et de l'adhésion à nos principes.*

M. Passy appuie ce projet et rappelle que les Congrès font œuvre de conciliation générale en s'adressant à toutes les personnes de bonne foi, à tous les partis qui travaillent à la paix. Il rappelle que le Congrès de Budapest, en 1896, a envoyé de chaleureuses félicitations au pape Léon XIII, en raison des déclarations pacifiques de ses Encycliques et de ses discours, des encouragements renouvelés aux œuvres de paix. Le Congrès fut honoré alors d'une réponse bienveillante de Sa Sainteté.

Avec son éloquence habituelle, il a fait adopter le texte suivant :

Le Congrès, considérant que seul le parti socialiste a récemment constitué un Bureau international en vue d'étudier les moyens d'améliorer en tous pays la situation des travailleurs,

Considérant que ce Bureau vient d'exprimer hautement son adhésion aux principes du parti pacifique,

Désireux d'ailleurs de rester à l'écart des luttes intérieures des partis politiques,

Adresse ses vives félicitations au Bureau socialiste international en raison de ses récentes déclarations pacifiques.

La séance est levée.

Séance du 5 avril

Dans la matinée, l'incident de la veille relatif au conflit franco-turc est résolu.

Sur la question de Chine a été d'autre part votée une résolution analogue.

L'après-midi, le Congrès a tenu une nouvelle séance importante. M. Moch, ayant à ses côtés M^{me} Waszkiewicz, M. Ducommun, l'abbé Pichot et M. Adolphe Blanchy.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la question de la propagande pacifique devant porter spécialement sur l'enseignement primaire.

M. Foà s'associe aux paroles éloquentes prononcées dans la séance du matin. M. Prudhommeaux forme le vœu de voir indiquer les moyens pratiques de faire entrer l'élément ouvrier dans les Associations de la paix. M. Moscheles rappelle que la question à l'ordre du jour est celle de l'éducation de l'enfance. M^{me} Carlier rend compte de l'active propagande faite auprès du corps enseignant primaire en faveur de l'éducation pacifique. M. Arnaud dit de son côté les résultats obtenus par la ligue « Pax » au moyen de la création des « pupilles de France ». M^{me} Séverine fait remarquer que le livre d'éducation pacifique, et particulièrement de l'histoire, est encore à écrire; elle en souhaite la prochaine apparition officielle. M. Frédéric Passy déclare qu'un concours pour ledit manuel d'histoire a été ouvert, mais qu'il n'a donné encore que des résultats imparfaits et que les instituteurs sont obligés de se conformer aux programmes officiels.

M. le président Moch met aux voix les résolutions de la Commission relatives à l'Education et à l'Enseignement pacifiques. (Adopté à l'unanimité).

M. Houzeau de Lehaie fait remarquer que les résolutions votées concernent plus particulièrement la France, car en Belgique le manuel pacifique existe déjà et il ne tient qu'à l'administration de chaque commune de l'imposer en ses écoles.

M. La Fontaine, revenant sur la question de propagande dans le monde ouvrier, dit qu'il est impossible que les associations ouvrières prennent part aux travaux des Congrès de la Paix; c'est à nous qui en avons davantage les moyens et le temps, de nous déranger en allant le plus possible dans les réunions ouvrières pour répandre les idées de paix. Nous devrions surtout inviter les députés ouvriers des

divers parlements à faire partie de l'Union interparlementaire et le distingué orateur belge propose, en ce sens, une motion qui est votée sans opposition.

M. Prudhommeaux, reprenant une proposition de M. Hodgson Pratt (qui n'a pu venir au Congrès de Monaco), présente et soutient une autre motion sur la nécessité de renforcer le mouvement pacifique pour l'unité et la justice internationale, par l'alliance et la coopération de l'élément ouvrier en Europe. Cette motion est adoptée par 95 voix contre 10.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la question d'actualité de la guerre Sud-Africaine.

M. Novicow dit qu'il y a, sur cette question, trois propositions. La première, présentée par la Commission A (Actualités politiques); la seconde par la Commission B (Droit international); enfin, la troisième, émanant d'un membre du Congrès, M. de Saint-Georges d'Armstrong. Etant rapporteur de la Commission A., M. Novicow lit et commente la proposition suivante qu'il présente en son nom :

Le Congrès, sans revenir sur l'origine et les responsabilités de la guerre Sud-Africaine, sur lesquelles le Congrès de 1900 s'est prononcé, constate que les efforts, inlassablement renouvelés dans tous les pays pour amener la cessation de cette guerre sanglante, constituent, malgré tout, un consolant spectacle et sont d'un heureux présage.

Le Congrès adresse spécialement ses félicitations au Gouvernement hollandais pour son offre généreuse et désintéressée de bons offices.

Il estime être l'interprète d'un sentiment universel en déclarant que, loin d'affaiblir sa situation par les concessions sérieuses à faire aux Républiques du Transvaal et de l'Orange, la nation Anglaise reprendrait, par cette preuve de modération, de justice et d'humanité, la place qu'elle a si longtemps occupée dans l'affection et l'estime des peuples.

Le Congrès appelle l'attention de l'opinion publique sur l'impuissance de la force pour trancher les difficultés internationales, impuissance que la durée de la guerre rend de jour en jour plus éclatante.

Cette motion est adoptée sans discussion.

Sur la même question et au nom de la Commission B, M. Emile Arnaud présente et soutient éloquentement deux appels humanitaires adressés, l'un aux Puissances, l'autre spécial au Gouvernement de la Grande-Bretagne. Ces deux appels sont votés sans opposition.

Un vœu subsidiaire de M. d'Armstrong sur le même sujet, est repoussé.

M. Monetta fait adopter divers vœux, entre autres celui de la création d'un journal quotidien pacifique.

La question d'une langue internationale auxiliaire est ajournée.

MM. Guébin, d'Armstrong, Moscheles discutent au sujet de fêtes populaires à organiser.

MM. Moch, Novicow, M^{me} Séverine, M. Passy, M. Pesce, M. Arnaud échangent leurs vues au sujet de l'opportunité d'un drapeau international de la Paix.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Séance du 6 avril

La séance est ouverte par M. Moch ayant à ses côtés M^{me} la baronne de Suttner, M. Novicow et M. Ducommun.

M. le Président donne lecture de l'adhésion de la Ligue populaire de la Paix de Toulouse et d'une dépêche des Arménophiles de Paris.

Sur la question des indications à fournir pour le prix Nobel, M. Arnaud demande qu'on passe à l'ordre du jour, cette question n'étant pas de la compétence du Congrès et présentant des dangers de compétition.

M. Perris veut que les associations qui ont le droit de faire des propositions indiquent non des individus mais des sociétés; l'effort collectif doit être récompensé, il proposerait le bureau de Berne et le Comité d'association interparlementaire.

MM. Novicow, Houzeau de Lehaie et Moch demandent le passage à l'ordre du jour, le Congrès n'étant pas accrédité auprès du Comité Nobel. Mais les indications données par M. Perris sont utiles et

les membres présents qui ont le droit de faire des propositions en profiteront.

Sur la question des fêtes de la Paix à organiser, M. Richet indique qu'aux Etats-Unis les fêtes de la Paix sont célébrées avec éclat, l'une d'entre elles a réuni 8,000 personnes; le jour choisi est le 18 mai, jour d'ouverture de la conférence de La Haye.

L'ordre du jour appelle la communication du bureau de Berne sur la fondation J. de Bloch. L'idée essentielle de J. de Bloch était de démontrer que la guerre deviendrait de plus en plus impossible en raison des armements perfectionnés, qu'elle serait la ruine absolue. Il voulait faire en ce sens une propagande immédiate et c'est pourquoi il a remis au bureau de Berne le soin de dépenser en ce sens dans un espace de 18 ans, une somme de 50,000 roubles. M. Ducommun fait un très intéressant exposé du programme pratique dressé par la commission.

M^{me} la baronne de Suttner, au nom de la Société autrichienne de la Paix, invite les congressistes à tenir leur prochain Congrès annuel à Vienne au mois de mai prochain. (Adopté aux applaudissements de tout l'auditoire).

M. Ducommun donne lecture d'un Appel aux nations fort important. L'abondance des matières nous oblige, pour la lecture de ce document, de renvoyer nos lecteurs à la publication qui en sera faite par les soins du bureau du Congrès.

M. le président Moch clôture les travaux du Congrès par une chaleureuse allocution. Il adresse d'abord, au nom de tous, de vifs remerciements à S. A. S. le Prince Albert pour sa gracieuse invitation et pour sa magnifique hospitalité. Son initiative a été non seulement aimable, mais elle a constitué un acte de haute politique. L'éloquent président remercie également la population monégasque de tout ce qu'elle a fait pour bien accueillir les congressistes et il n'oublie pas les Sociétés artistiques qui ont prêté leur concours à la fête vénitienne donnée avant-hier. Enfin il remercie la presse, puis termine en rappelant le dévouement de M. Ducommun, l'incomparable secrétaire du bureau permanent de Berne qui est la plus solide base du mouvement pacifique.

Une longue ovation est faite à M. Moch et à M. Ducommun.

La Conférence Publique

de Dimanche après-midi

Environ 500 personnes assistaient à la séance publique de l'après-midi, dont S. A. S. le Prince rehaussait l'éclat par Sa présence.

En ouvrant la séance, M. Moch présente, en quelques mots, les orateurs inscrits qui prennent, tour à tour, la parole par ordre alphabétique de nationalités.

M. Fried (Allemagne) rappelant l'importance sans cesse croissante des armements, constate néanmoins les tendances vers un état stationnaire de paix armée. Il souhaite une ère basée sur le droit et la mutualité.

M^{me} la baronne de Suttner (Autriche) rappelle l'importance considérable de la Conférence de La Haye qui, en dépit de la croyance commune, constitue un événement historique fécond en résultats pour l'avenir. Il y a lieu d'espérer que la question de l'arbitrage est entrée dans la voie d'une réalisation possible.

M. Houzeau de Lehaie (Belgique) fait un appel éloquent à l'auditoire pour le pousser à faire de la propagande dans les classes populaires, premières victimes de la politique de guerre. L'orateur termine sur des paroles vibrantes d'espoir.

M. Emile Arnaud (France) déclare que les Associations sont désormais organisées et qu'il ne dépend plus que de la bonne volonté de chacun de contribuer à assurer le triomphe de la pacification.

M. Frédéric Passy (France), revenant sur les tristesses de la guerre sud-africaine, dit que les temps sont changés et qu'aujourd'hui aucune nation européenne ne se permettrait plus de commettre les flagrantes injustices du passé.

M. Charles Richet (France) récite à l'auditoire

une fable en forme d'apologue : *Les Vautours*, dont la forme spirituelle et la moralité significative sont fort appréciées de l'assistance.

M^{me} Séverine, avec l'accent généreux qui lui est propre, prononce une émouvante allocution pour déplorer l'inconscience des foules et la stupidité profonde de la politique belliqueuse, et termine en adressant un chaleureux appel aux mères de famille aux yeux desquelles elle évoque l'affreux tableau de leurs enfants massacrés par l'impitoyable guerre.

M. Moscheles (Grande-Bretagne), se félicite des nouveaux amis conquis à la cause de la paix par le Congrès de Monaco et de la si large hospitalité du Prince.

M. le général Turr (Hongrie) parle des progrès qu'a fait l'idée pacifique.

M. de Santa-Rosa (Italie), exprime éloquemment les sentiments libéraux de son pays qui est un champ particulièrement fertile pour les idées de paix.

M. l'abbé Pichot (France), déclare qu'il croit à la réalisation des anciennes prophéties et que désormais l'humanité plus consciente sentira s'accroître en elle le dégoût de la guerre, le désir de la justice et de l'arbitrage. C'est par l'observation et la méthode historique qu'on apercevra l'unité de la terre et de l'humanité, et sa communauté d'aspirations vers un idéal unique.

M. Struben (Pays-Bas) applaudit aux partisans nouveaux conquis à la bonne cause de la Paix.

M. Novicow (Russie) condamne la politique de Pitt et de ses successeurs, et fait un éloge éloquent de la Confédération helvétique, pays de concorde et d'harmonie.

M. Ducommun (Suisse) termine cette suite de remarquables discours en rappelant que son gouvernement fédératif a été et reste à la tête du mouvement pacifique, et que si les résultats obtenus ne sont pas encore définitifs, du moins il convient de ne jamais désespérer.

M. Moch remercie ensuite les orateurs qui viennent de faire acclamer les principes et l'œuvre du Congrès; puis la séance est levée et le public se retire emportant le meilleur souvenir de cette belle séance.

LES FÊTES

données en l'honneur du XI^e Congrès de la Paix

A l'occasion de la réunion à Monaco du XI^e Congrès de la Paix, une série de fêtes a été offerte aux congressistes. Ce fut d'abord la réception au Palais du mercredi 2 avril, puis la fête vénitienne de vendredi, et enfin le beau banquet qui a eu lieu dimanche soir. Voici brièvement le compte-rendu de ces fêtes :

La Réception au Palais

Dans les salons brillamment illuminés et merveilleusement décorés de massifs de fleurs et de verdure, S. A. S. le Prince Albert avait convié pour 9 heures et demie une affluence nombreuse et choisie comprenant avec les congressistes et leurs familles, l'élite de la société monégasque ainsi que les représentants du corps consulaire et les hauts fonctionnaires.

Son Altesse Sérénissime, accompagnée de LL. AA. le Duc et la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a fait son entrée dans la salle Grimaldi aux accents de l'*Hymne Monégasque* vers 10 heures moins le quart.

Au cours de la soirée, le Prince s'est entretenu avec un grand nombre de ses invités et notamment avec les principaux membres du Congrès de la Paix. La réception a été très brillante. Un buffet somptueusement servi avait été dressé dans la grande salle à manger. On ne s'est retiré que vers minuit et demi.

La Fête Vénitienne

On sait le coup d'œil enchanteur que présente la baie d'Hercule avec son amphithéâtre de villas, d'hôtels et de terrasses superbement illuminés. Ce coup d'œil ne fut jamais plus admirable qu'il ne l'a été vendredi soir. Au milieu du port, évo-

quant autour du yacht *Princesse-Alice* éblouissant de lumières électriques, une foule de petites embarcations coquettement éclairées, animaient cette scène magique.

Aux extrémités de ce demi-cercle de feu, on a beaucoup admiré la décoration lumineuse du Palais et celle de la façade de l'hôtel de Paris et du théâtre de Monte Carlo.

Une enceinte réservée avait été établie aux abords de la Porte-Neuve à la disposition des congressistes et de leurs familles. Tout auprès, avait été dressée une tribune occupée par S. A. S. le Prince Albert et Sa suite.

Toutes les Sociétés artistiques et sportives de la Principauté ont prêté leur concours dévoué à cette féerique soirée et il faut particulièrement signaler la Société des Régates à laquelle incombaient l'organisation générale de la fête vénitienne.

Le Banquet

Le grand banquet donné avant-hier soir en l'honneur des congressistes a été servi dans la vaste salle à manger de l'hôtel de Paris, ornée pour la circonstance de trophées et de pavillons multicolores, de guirlandes de feuillage piqué de lampes électriques aux couleurs monégasques et de magnifiques massifs de verdure.

Tous les membres des Sociétés figurant au Congrès de la Paix ainsi que les chefs de service et la plupart des notabilités de la Principauté, avaient été invités à ce banquet qui comprenait environ 200 couverts, et dont la présence d'un grand nombre de dames rehaussait l'éclat.

A 7 h. et demie, S. A. S. le Prince Albert, en habit noir avec le grand cordon de Saint-Charles en écharpe, fait son entrée et prend place à la table d'honneur, au milieu des principales personnalités étrangères ayant fait partie du Congrès. S. Exc. M. le Gouverneur Général; M. le Maire de Monaco; M. Moch, président, et M. l'abbé Pichot, vice-président du Congrès, sont également assis à la table d'honneur.

Au champagne, Son Altesse Sérénissime se lève et prononce le discours suivant, fréquemment souligné par les applaudissements enthousiastes de tous les convives :

Mes chers hôtes,

C'est avec une sympathie profonde que j'ai appelé chez moi les défenseurs de la Paix, les sages qui fertilisent un domaine livré aux hommes par la Science et la Pensée.

Votre phalange éclectique, naguère incertaine sur une voie difficile où des sentiments nouveaux inquiètent les âmes, hésitait comme un navire sur une mer inconnue. Maintenant l'horizon s'élargit, les écueils diminuent, et votre œuvre, servie par des hommes prudents, se gouverne librement sur un océan de consciences calmées; une émotion sainte vous rapproche dans une communion d'idées généreuses, et les masses, toujours lentes et sceptiques, surmontent avec vous l'atavisme qui entretient des rivalités cruelles.

Au Musée océanographique de Monaco, dans l'édifice que j'ai solidement fixé au rivage témoin des civilisations mortes; dans l'asile que j'ouvre aux savants de toutes les nations et de toutes les philosophies, les amis de la Paix sont chez eux comme partout où l'on travaille pour le bien des hommes. En plaçant ici le rayonnement de votre idéal, vous proclamez un pacte qui vous solidarise avec la Science pour enseigner la Justice et combattre l'aberration. Et lorsque, dans ces laboratoires, parmi les dépouilles de l'Océan, les travailleurs évoqueront le secret de la Vie, les murs répéteront vos appels évoquant le secret du Bonheur; cet écho, mêlé aux voix multiples de la Science, éveillera, un jour, dans toutes les âmes, un esprit nouveau déjà né dans celles même qui l'ignorent ou le craignent.

Mais une alliée plus puissante et moins sévère que la Science vous promet, en souriant, la victoire; la femme, sous l'aurole de sa tendresse, vous aide avec la finesse de ses perceptions et la persistance de sa volonté; la femme, celle qui porte dans son sein le germe d'une humanité meilleure; celle qui verse au cœur de l'enfant la douceur conquise par la civilisation; celle qui inspire à l'homme ses plus nobles ardeurs; la femme qui console et qui aime, vous accompagne dans votre œuvre.

Je me féliciterais si j'avais pu vous donner un concours

utile en mettant sur votre chemin ce petit pays que la guerre n'a plus touché depuis des siècles; où l'on peut sans effort et sans crainte, sous toutes les formes de la Science et de l'Art, cultiver les fruits du progrès.

Monaco restera fier d'avoir été l'organe par lequel vos orateurs, vos penseurs et vos moralistes ont traduit le sentiment de tous les hommes éclairés, sur l'injustice et la guerre; d'avoir entendu leur parole souvent magnifique rappeler au monde la vanité des conquêtes, de ces entreprises qui préparent les guerres futures en semant la colère et la haine.

Une étymologie toute nouvelle donne pour origine au nom de Monaco, le phénicien « Monohak », qui veut dire paix, repos, refuge; ce nom peut donc relier, à quarante siècles de distance, les vagues aspirations de l'humanité disparue et la volonté qui s'affirme aujourd'hui.

Mes chers hôtes et, je l'espère, mes amis, je bois à l'union de toutes les forces si honnêtes que vous représentez ici pour le triomphe de la justice et de la paix.

Une ovation accueille la péroraison de cet impressionnant discours.

Plusieurs toasts sont ensuite portés, par M. Moch, qui lève son verre en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert; par M. Frédéric Passy, qui remercie chaleureusement Son Altesse, au nom des Congressistes, de l'accueil qui leur a été réservé à Monaco et du puissant concours que Son nom, Sa science et Son autorité apporteront à leurs efforts; par M. Charles Richet, qui boit à l'avenir du Musée océanographique et de l'idée grandiose que ce monument représente; enfin, par M^{me} Séverine qui, dans une délicate improvisation, apporte son hommage au Souverain de cet hospitalier et gracieux territoire.

Ce magnifique banquet a clos dignement la série des fêtes dont les apôtres de la Paix emporteront un souvenir durable et reconnaissant.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

DES DÉLÉGUÉS DE LA PRESSE MÉDICALE

A peine le XI^e Congrès de la Paix venait-il de clore ses travaux, que dans la même grande salle du Musée Océanographique se réunissaient, hier après-midi, les membres de la Conférence Internationale des délégués de la Presse Médicale, convoqués en ce pays sur l'invitation gracieuse de S. A. S. le Prince Albert.

La séance d'ouverture à laquelle assistaient un grand nombre de notabilités et tous les membres du corps médical et leurs familles a été honorée de la présence de Son Altesse Sérénissime. Un discours de bienvenue a été prononcé par S. Exc. M. le Gouverneur Général; puis après une allocution de M. le docteur Godineau, président de l'Association Médicale de Monaco, des paroles de gratitude et de remerciements ont été dites par l'éminent professeur Cornil, président de la Conférence, MM. les docteurs Blondel, Posner, Dejace, Smith, Ehlers, Cortezzo, Laborde, Pynappel, Maragliano, Nicolaysen, Panyrek.

A cause des précédents comptes-rendus des séances du XI^e Congrès de la Paix et, pour d'autre part, pouvoir donner en leur ensemble les résumés des travaux de la Conférence internationale des délégués de la Presse Médicale, nous reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro sur cette séance d'ouverture et nous la compléterons par le compte-rendu des séances suivantes.

L'inauguration du nouvel Hôtel-Dieu aura lieu demain mercredi, à 4 heures de l'après-midi, au lieu de 3 heures.

Le concours annuel d'élégance d'automobiles avait attiré, hier après-midi, une foule nombreuse sur la place du Casino. Ce concours, non pas de vitesse, ni de puissance des moteurs, mais de confortable et de bon goût, est une heureuse création dont le succès s'affirme chaque année davantage. Jamais encore, la quantité des automobiles qui y ont pris part n'avait été aussi élevée et le jury qui siégeait dans la tribune réservée devant l'Hôtel de Paris n'a eu que l'embarras

du choix entre les divers modèles perfectionnés qui ont défilé sous ses yeux.

Après un examen minutieux et une courte délibération, on a arrêté la liste des voitures primées, aux propriétaires desquelles ont été attribués les très beaux objets d'art et les médailles artistiques généreusement offertes par l'Administration de la Société des Bains de Mer dont le Président du Conseil, M. Camille Blanc, était présent dans la tribune du jury. Voici cette liste :

M^{me} Rowys, baron de Zuylen, M. de Bary, capitaine Ferber, comte Béla Zichy, M^{me} Schiff, baron Vuillet, M. Howard Johnson, M. Paul Dupré, M. Lamare, M. Georges Prade, M. Jellineck, comte Dubourg, M. Limos, M. Plassard, baron Arthur de Rothschild, M. Siegfried, M. Levinstein, M. Chaudard, baron J. de Bellet, M. Roussel, M. Gonin, comte de la Jourdonie, M. Wallut, M. F. Florès, M^{me} Gobron, M. Blanc.

Des médailles ont été remises aux autres concurrents à titre de souvenir et à 4 heures se terminait cette fête à la fois sportive et mondaine qui a été favorisée par un temps splendide.

S. A. S. le Prince Albert et LL. AA. le duc et la duchesse d'Urach-Wurtemberg ont assisté au défilé des automobiles au premier rang de la tribune réservée dont les honneurs leurs ont été faits par les membres du jury.

L'assaut organisé, jeudi dernier, par M. le baron de Boissieu, dans la salle d'escrime du Tir aux pigeons de Monte Carlo, a été fort réussi. Parmi les tireurs qui ont pris part aux assauts, citons, du côté des professionnels, MM. Cresson, maître au 27^e chasseurs; Prat, prévôt de la salle; Lambert, maître au 24^e chasseurs; Camatte, professeur; — du côté des amateurs, MM. le prince de Cantacuzène, Soudrille, Charvet. de Brus et Milon de Peillon. La séance s'est terminée par une poule à l'épée.

Les belles représentations de comédie continuent à se succéder au théâtre du Casino. Gros succès pour l'*Honneur*, la curieuse et habile comédie de l'auteur allemand Sudermann, superbement jouée par la troupe Antoine, l'*Honneur* est une intéressante comédie de mœurs tendant à faire ressortir que la conception de l'honneur est essentiellement relative aux milieux et aux habitudes. Cette thèse est originalement défendue par l'auteur. En tête de l'interprétation, citons MM. Dumény, Grand, Bour et Burquet, et du côté des dames, M^{mes} Miérys, Dauphin, Sylvia et Leriche.

Il y avait foule samedi pour applaudir l'*Artésienne* de Daudet, œuvre essentiellement émouvante et chère au public, dont nous n'entreprendrons pas l'analyse, car tout le monde aujourd'hui la connaît peu au prou. Disons que le drame douloureux et coloré de Daudet auquel la musique de Bizet ajoute une admirable couleur, a comme toujours séduit et ému le public qui a longuement applaudi l'œuvre et les excellents artistes : M^{me} Tessandier, dont le rôle de Rose Mamaï est un des plus beaux de sa carrière dramatique; M. Henri Mayer, très pittoresque en vieux berger; M. Dorival (Frederi); M^{lle} Yahne, l'élégante parisienne transformée cette fois en petit paysan; M^{lle} Lély (Vivette); M. Daragon (Mitifio), etc.

L'orchestre et les chœurs étaient sous la direction de M. Jehin et ont marché à souhait.

Le dernier concert classique a offert un intérêt artistique de premier ordre par suite de la création d'une œuvre nouvelle, *Don Ramiro*, épisode romantique pour soli, chœurs et orchestre; le poème très lyrique, inspiré de Henri Heine, était signé de M. Alfred Mortier; la musique de M. Georges Guiraud témoigne d'un grand sens du coloris et d'une orchestration savante. *Don Ramiro*, d'allure dramatique, comprenait trois scènes : *la Dernière Nuit*, *la Fête populaire* et *le Bal*; chanté

par M^{me} Girerd, MM. Dangès et Rouziéry, cet ouvrage a produit une vive impression et a été chaleureusement accueilli par le public. M. Léon Jehin mérite une fois de plus d'être félicité pour son effort constant à faire de Monte Carlo un centre de production pour les jeunes compositeurs.

Au même concert, signalons une magistrale exécution de la *Symphonie en si bémol* de Beethoven.

Jeudi 10 Avril 1902, à 2 heures et demie

19^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M^{me} GIRY VACHOT, cantatrice
et des Chœurs du Casino — Chef : M. Louis VIALET

<i>Genoveva</i> , ouverture	Schumann.
<i>La Nuit</i> (paroles de M. Georges Audigier) Madame GIRY VACHOT et les Chœurs.	Saint-Saëns.
<i>Vision de Dante</i> , poème symphonique en trois chants, d'après la <i>Divine Comédie</i> . (Première audition).	
Poème de MM. Eugène et Edouard ADENIS, musique de M. Raoul BRUNEL.	
<i>Danse Macabre</i>	Saint-Saëns.
Soliste : M. CORSANEGO.	
<i>Air de Louise</i>	Charpentier.
<i>La Chevière</i> , petit conte rustique	Massenet.
Paroles d'Ed. NOËL (1 ^{re} audition). Madame GIRY VACHOT et les Chœurs.	
<i>Huldigungs-Marsch</i>	Wagner.

VARIÉTÉS

Le Souvenir des Fragonard de Grasse

On sait que Desbottin, le regretté peintre-graveur, mort récemment à Nice, a laissé de magnifiques pointes-sèches des célèbres panneaux de Fragonard à Grasse. A ce propos, notre éminent confrère, M. de Fourcaud, bien connu dans la Principauté, publie cette page délicate de souvenir, consacrée au grand peintre du XVIII^e siècle :

Ces panneaux, gravés par Desbottin, je les ai vus, naguère, à leur place, en cette petite maison curieuse, silencieuse et close, où l'on n'entrerait pas sans montrer patte blanche et où il n'était pas permis de s'attarder. Le bon Frago, tout semillant, y était arrivé, un soir, en dissimulant, au fond de lui-même, l'ennui qu'il avait eu du voyage. Dame ! sa jeunesse s'était envolée ; ses anciens protecteurs couraient les chemins de l'exil ; la vieille société n'existait plus. Oh ! souvenir des jolies marquises enrubannées et parfumées ! Délices des bouffées roses et des nœuds de dentelles, et des soyeux tourbillons, et des galanteries, et des grâces amoureuses ! C'était fini de ces choses. Les fleurs flétries sans espoir jonchaient le sol, au jardin du passé ravagé. Frago ne comprenait rien aux événements. On lui avait insinué de dédier un tableau « à la Nation », et il lui avait dédié une vertueuse et assez ennuyeuse image à la façon de M. Greuze : *la Bonne Mère*. Pour obtenir un brevet de civisme, il avait enjoint à sa femme d'avoir à sacrifier ses bijoux sur l'autel de la Patrie, ou, plus exactement, à les remettre à la Monnaie. Ses rentes ne s'étaient pas moins fondues sous ses yeux ; on lui avait pris, une par une, ses fonctions, ses ressources... Pourquoi donc le sort le poursuivait-il ? Quel sens pouvait bien s'attacher à ce renversement du monde ? Le pauvre homme se le demandait en vain.

En tout cas, à Grasse, entre deux rêveries, il n'oublia pas d'être patriote au dernier goût du moment. Son escalier en conserve encore la preuve peinte. Partout des emblèmes terroristes, des bonnets phrygiens, des faisceaux de licteurs, d'égalitaires triangles. Quoi de plus comique, et de plus triste aussi, que cette vision soudainement évoquée d'un Frago se prêtant, le sourire sur les lèvres, les allures d'un jacobin ? Mais seul, à ne pas mentir, l'escalier fut révolutionnaire. Le salon resta franchement ancien régime. Il était à tel point, lorsque je l'ai visité, qu'on eût dit que le maître venait d'en sortir et volontiers on y nourrissait la chimère qu'on l'attendait.

Ces épisodes, exécutés autrefois pour la comtesse du Barry, étaient conçus pour s'encadrer en des boiseries blanches aux précieux chantournements. Il y en avait primitivement quatre. Nous ne savons pour quel motif la folle comtesse, ayant commandé le travail, l'avait refusé tout à coup. Sans doute un simple caprice ! Frago n'a jamais voulu se défaire de ces fantaisies improvisées en des heures de joie, d'un pinceau grisé de couleur. A

Paris, le peintre les tenait dans l'ombre. En sa retraite provinciale, il se regaillardit à les voir ; il les complète même d'un cinquième panneau. La pièce est de dimensions médiocres. Juste assez grande pour les contenir. Elle est nue et blanche, sans boiserie appropriée. Au plat des murs, entre les portes, s'accrochent les scènes. Sur la porte d'entrée, au-dessus du linteau, point de peinture : un coquet bas-relief en marbre — des amours jouffus, si ma mémoire est bonne. Ailleurs, des panneautins d'un art déluré, des fleurs jetées, garnissant l'espace à plaisir. Rien de préparé à l'avance : un décor au petit bonheur, inventé à la minute pour un provisoire auquel tout un siècle est promis.

Les voilà, sans façon, les cinq actes de la comédie paradoxale, déroulés en des paysages dorés ou bleuissants. Ici, près d'une fontaine de Jouvence, se forment des couples heureux. Là, devant une figure de Psyché, un baiser se donne. Plus loin, le jeune amoureux, à l'aide d'une échelle, rejoint, sur une terrasse, l'amante aux regards noyés. Tout proche, l'autel de l'Amour attend ses victimes : la fille d'Eve a fait son offrande au petit dieu. Enfin, le panneau ajouté allume les feux de l'apothéose. Eros lui-même s'agenouille aux pieds de la belle créature triomphante et qui lui met une couronne au front. Le peintre ne s'est pas écarté, personnellement, de cet épilogue. On l'aperçoit, au second plan, dessinant à l'aventure le spectacle créé par son imagination.

Est-ce poésie ou raillerie ? — C'est raillerie et poésie ensemble. Les frasques de Cupidon se chargent des intermèdes, sur les panneautins détachés. Evohé ! Le drôle poursuit une colombe ; il respire une rose de volupté ; il agite une marotte ; il brandit des torches au milieu d'une volée de petits amours. A d'autres de commenter le roman secret dont l'allégorie soulève le voile et de souligner les ironies accompagnantes. Je me souviens seulement d'une heure singulièrement agréable passée en ce salon de province aux vieux meubles intacts, pareil au salon de la belle au bois dormant.

Bien souvent, j'ai feuilleté les estampes où d'habiles graveurs ont prolongé le charme de l'œuvre entier de Fragonard. J'ai vu nombre de ses tableaux épars, dont quelques-uns, à mon avis, s'élèvent de beaucoup au-dessus des jolies improvisations de Grasse. Ce n'est, cependant, qu'en ce milieu de vie sauvegardée, d'où va, maintenant, s'exiler son ombre, que je me suis senti très près de lui. Frago fut le peintre exquis des désirs émanés, des folies trop étalées au sein desquelles, parfois, je ne sais quoi s'éveillait de lyrique et de sincère. On l'appelait à toutes les fêtes où tourbillonnait la volupté, où le caprice effeuillait effrontément ses guirlandes...

... L'atelier de Frago, au Louvre, est une sorte de lieu magique, une évocation du boudoir d'une héroïne de Crébillon fils dans les jardins d'Armide. Des paysages quasi surnaturels recouvrent la froideur grise des parois. Vers le centre, une fontaine s'élanche en jet d'eau d'une vasque de marbre blanc. A travers des rideaux la lumière se tamise, et se ménage, et se transforme pour flatter la beauté riante des femmes. C'est de chez le maître ébéniste du Roi que proviennent les grands meubles, et nulle part il n'existe des sofas plus moelleux, des fauteuils d'une plus invitante courbure.

Les adorées Parisiennes ont ici leur paradis retrouvé. Elles y sont chez elles à ravir, avec le pouff noir sur leurs cheveux blonds délicatement ébouriffés, le collier de ruban au cou, la jupe aux plis bouffants, ouverte sur le tablier gris-perle ou d'un ton de nacre semé de petites roses.

En cet éternel sourire de tout, le peintre se livrait à ses illusions, quelquefois inspirées. Son existence s'est écoulée, jusqu'au seuil de la vieillesse, sans connaître, en fait de larmes, plus que des gouttes de rosée. Il s'est ému sur les lassitudes et les excès de la fin d'un monde riant de tout pour n'en point pleurer et se reprenant, du fond de ses vices, au regret des temps naïfs.

Ah ! que Frago les a çà et là, bien transcrits par mouvement instinctif, ces élan supérieurs, ces brusques oublis des abus de la civilisation, durant lesquels, si courts soient-ils, deux êtres humains échangent leur âme en une double étincelle ! Il a vécu d'instincts et d'usages, d'agitation et de sensations élargies, à l'occasion, d'un peu de fièvre. Mais, dans la solitude de son exil de Grasse, quelles pensées ont pu être les siennes ? Cet artiste, doué merveilleusement, avait si peu l'habitude de penser ! La souffrance obscurcissait son déclin ; elle n'éclairait pas ses horizons intérieurs. Frago, en son petit logis de Provence, m'est apparu comme une des personnifications les plus typiques de son siècle — et c'est pourquoi le souvenir de ses tableaux a réveillé en moi son image.

L. DE FOURCAUD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

A VENDRE dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Mars au 6 Avril 1902

CANNES, yacht à vap <i>Nahma</i> , am., c. Hawey,	sur lest.
— yacht à vap <i>Maria</i> , angl., c. Foxworthy.	—
NEWCASTLE, vap. <i>Etna</i> , angl., c. John Kedie,	houille.
CANNES, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , fr., c. Sauvego,	sur lest.
MARSEILLE, chaland <i>Marie-Alfred</i> , fr., c. Clementi,	houille.
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	sable.
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
DE LA MER, y. à vap. <i>Calanthe</i> , fr., c. Cubben,	sur lest.
GÈNES, br-goël. <i>Angela-Madre</i> , it., c. Dominici,	houille.
VILLEFRANCHE, bal. <i>L'Union</i> , it., c. Baldazare,	charbon.
LIVOURNE, y. à vap. <i>Clementina</i> , angl., c. Jones,	sur lest.

Départs du 30 Mars au 6 Avril 1902

CANNES, y. à vap. <i>Flamingo</i> , fr., c. Sauvego,	sur lest.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— y. à vap. <i>Calanthe</i> , am., c. Cubben,	—
A LA MER, y. à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Foxworthy,	—

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 11 Avril 1902**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrat de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1901-1902 ;
- Rapport des Commissaires ;
- Approbation des comptes, s'il y a lieu ;
- Fixation du dividende ;
- Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration en remplacement de MM. le comte Brossaud de Juigné et G. Baltazzi, administrateurs sortants rééligibles ;
- Nomination des Commissaires des Comptes.

AVIS

M. Elie MIGNOT, maître d'hôtel, ayant vendu à M. Alexandre DODA, propriétaire à Monaco son fonds d'hôtel-restaurant, qu'il exploite à Monaco rue Albert n° 2, connu sous le nom d'*Hôtel des Deux-Mondes*, les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de M^e REYMOND, avocat à Monaco, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur PEIRANI Lazare, sellier-bourrellier à Monte Carlo, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 14 Avril courant, à 10 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-huit décembre mil neuf cent un, enregistré :

1^o Madame Andrée-Léonie-Alexandrine BARBE, rentière, domiciliée ci-devant à Paris, 19, rue Berlioz, et actuellement à Monaco, quartier du Ténao, à la villa « les Cigales », femme divorcée de monsieur Claudius Forestier, a cédé à titre d'échange aux époux Guffroy, ci-après nommés, un hôtel sis à Paris, rue de Montchanin, n° 12 (ancien n° 10), sur le dix-septième arrondissement, amplement désigné audit contrat.

2^o Et monsieur Armand-Charles GUFFROY, banquier, et madame Marie-Françoise GINGEMBRE, son épouse, domiciliés ensemble à Neuilly-sur-Seine, près Paris, rue Perronet, n° 54, ont, en contre-échange, cédé et abandonné à madame Barbe sus-nommée :

Une villa située à Monaco, quartier du Ténao, avenue Farniente, dénommée « les Cigales », élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec terrasse ; jardin de vingt-deux mètres cinquante centimètres de façade en plein midi ; le tout occupant une superficie de deux cent soixante-cinq mètres carrés quarante décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le numéro 257 P de la section E, confine : au midi, à l'avenue Farniente (route privée appartenant à monsieur Guffroy) ; au nord, aux hoirs Martin, et de tous autres côtés à monsieur Guffroy, échangiste.

Cet échange a eu lieu sans soulte à la charge de madame Barbe.

Les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Et une expédition dudit contrat a été transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco, le vingt février mil neuf cent deux, volume 78, n° 8, puis déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble cédé par monsieur et madame Guffroy à madame Barbe, ci-dessus désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le huit avril mil neuf cent deux.

L. VALENTIN.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. MC CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mars-Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	31	755. »	755. »	756. »	756. »	756. »	15. »	17. »	16.5	16. »				14.8	78
1	756. »	756. »	757. »	756. »	756. »	16. »	17. »	16.2	14.8	14.5	82	Est faible.	Variable.		
2	755. »	754. »	755. »	756. »	756. »	16.2	16.8	16. »	15.8	15.3	76	id.	Couvert, pluie.		
3	757. »	758. »	758. »	757. »	757. »	16.5	17.5	17. »	16. »	15.8	84	id.	id.		
4	758. »	758. »	758. »	759. »	759. »	16.5	17.5	16.2	15.5	15. »	85	id.	Variable.		
5	759. »	758. »	757. »	757. »	757. »	16. »	17. »	16.5	15. »	14.5	80	Sud-Est faible.	Couvert.		
6	757. »	756. »	755. »	755. »	754. »	16.5	17.5	16.2	15.6	15.2	84	id.	id.		
DATES		31	1	2	3	4	5	6							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	17.2	17. »	16.9	17.5	17.6	17.2	17.6						
		Minima	14.6	14.2	15. »	15.3	15. »	14.5	15. »						

Pluie tombée : 2^{mm} 5